

Service instructeur
Service Eau, Epuration,
Equipements ruraux (S3E)

N° 2008-8-6-6

Service consulté

AIDE A L'ELECTRIFICATION
FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION (FACE)

**Programmes "Environnement" et "Principal" 2008 et subventions
départementales complémentaires (C021 - Chapitre 204)**

Résumé : Ce rapport propose d'allouer, d'une part à la Commune de DESSENHEIM la dotation du FACE – Programme "Environnement" 2008, à hauteur de 54 600 € et une subvention départementale complémentaire de 13 350 €, d'autre part, à la Commune de BALGAU une dotation du FACE – Programme "Principal", à hauteur de 129 515 € et une subvention départementale complémentaire de 41 395 € et à la Commune de NAMBSHEIM le reliquat de la dotation du FACE – Programme "Principal", à hauteur de 41 435 € et une subvention départementale complémentaire de 6 535 €.

Le Conseil du FACE a affecté au Département du Haut-Rhin une dotation de 54 600 € pour le Programme "Environnement" qui correspondrait, au taux de 65 % imposé par le FACE, à un montant de travaux de 84 000 € TTC et une dotation de 170 950 € pour le Programme "Principal" qui correspondrait, au même taux, à un montant de travaux de 263 000 € TTC.

Lors de la réunion du 21 mai 2008, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a proposé que les crédits du FACE 2008 soient entièrement affectés à la Commune de DESSENHEIM pour le Programme "Environnement" et aux Communes de BALGAU et NAMBSHEIM pour le Programme "Principal".

Pour mémoire, une troisième dotation de "sécurisation" de 13 000 € est également allouée au titre du remplacement des lignes aériennes à fils nus, mais elle n'est de fait pas mobilisable, ce cas de figure ne se rencontrant plus dans les régies éligibles.

1. PROGRAMME FACE "ENVIRONNEMENT" 2008 ET COMPLEMENT DEPARTEMENTAL

A DESSENHEIM, le projet porte sur la mise en souterrain des lignes de distribution HTA sur une longueur de 870 ml et la dépose de 1500 ml de lignes aériennes route de Balgau - Secteur Canal.

Le coût du projet étant estimé à 75 500 € HT, le calcul global de l'aide, à hauteur de 90 % du montant HT des travaux, conformément à la décision de la Commission Permanente du 31 mars 2000, conduit à un montant global de subvention de 67 950 €, couvert à hauteur de 54 600 € par le FACE "Environnement" et par un complément départemental de 13 350 €.

2. PROGRAMME FACE "PRINCIPAL" 2008 ET COMPLEMENT DEPARTEMENTAL

A BALGAU, le projet porte sur le renforcement et la mise en souterrain de la ligne HTA de 20 kV sur environ 1700 ml de la liaison Balgau-Fessenheim.

Le coût du projet étant estimé à 189 900 € HT, le calcul global de l'aide, à hauteur de 90 % du montant HT des travaux, conformément à la décision de la Commission Permanente du 31 mars 2000, conduit à un montant global de subvention de 170 910 €, couvert à hauteur de 129 515 € par le FACE "Principal" et par un complément départemental de 41 395 €.

A NAMBSHEIM, le projet porte sur le renforcement du secteur Rhin - rue des Bois par l'installation d'un nouveau poste de transformation et le raccordement aux réseaux existants dans le secteur.

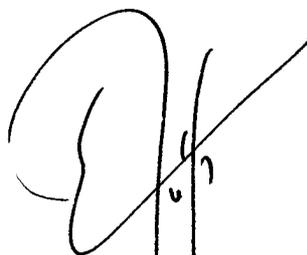
Le coût du projet étant estimé à 53 300 € HT, le calcul global de l'aide, à hauteur de 90 % du montant HT des travaux, conformément à la décision de la Commission Permanente du 31 mars 2000, conduit à un montant global de subvention de 47 970 €, couvert à hauteur de 41 435 € par le FACE "Principal" et par un complément départemental de 6 535 €.

En conclusion, je vous propose d'affecter :

- la dotation du FACE – Programme "Environnement" 2008, soit 54 600 €, à la Commune de DESSENHEIM pour les travaux de mise en souterrain des lignes route de Balgau - secteur Canal et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 13 350 €,
- la part la plus importante de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2008, soit 129 515 €, à la Commune de BALGAU pour les travaux de renforcement et de mise en souterrain de la liaison Balgau-Fessenheim et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 41 395 €,
- le reliquat de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2008, soit 41 435 €, à la Commune de NAMBSHEIM pour le projet de renforcement du secteur Rhin - rue des Bois et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 6 535 €.

Les crédits induits par les subventions départementales complémentaires seront prélevés sur le Programme C021 – Chapitre 204 – Nature 20414 – Fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER